

**2022-CA694-04.03.01-R7752**

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 25 avril 2022, 14 h.

CRÉATION DE QUATRE (4) CHAIRES DE RECHERCHE UQTR (JUNIOR) ET NOMINATION DE LEURS TITULAIRES

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du Règlement général 1 – Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT l'article 54 (3) (d) du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de création et de renouvellement des unités de recherche agréées;

CONSIDÉRANT l'orientation « Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation et en recherche dans un monde en constante transformation », énoncée dans le Plan stratégique 2020-2025;

CONSIDÉRANT les objectifs « Accroître le financement de la recherche autour d'enjeux ciblés et dans des créneaux de recherche audacieux et distinctifs » et « Accroître la visibilité et le rayonnement des chercheurs, de leurs travaux et des infrastructures de recherche », énoncés dans le Plan de la recherche stratégique de l'UQTR 2020-2025 ;

CONSIDÉRANT le Programme des Chaires de recherche UQTR (Junior) (2018-CA658-04.03.02-R7202, 10 décembre 2018);

CONSIDÉRANT les avis des assemblées départementales des départements concernés de psychologie, de gestion des ressources humaines, de chimie, biochimie et physique et d'ergothérapie;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la sous-commission de la recherche pour la création de quatre Chaires de recherche UQTR (Junior) et la nomination de leurs titulaires (2022-SCR66-03, 28 mars 2022);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2022-CE637-04.03.01-R6084, 12 avril 2022);

CONSIDÉRANT les explications du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de créer les quatre chaires de recherche UQTR (Junior) suivantes :

- la Chaire de recherche UQTR sur les pratiques en gestion des ressources humaines, le bien-être et la performance au travail d'Annick Parent-Lamarche, professeure au Département de gestion des ressources humaines ;
- la Chaire de recherche UQTR en forensique numérique de Maxime Bérubé, professeur au Département de chimie, biochimie et physique ;
- la Chaire de recherche UQTR sur la santé des travailleurs vieillissants d'Alexandra Lecours, professeure au Département d'ergothérapie ;
- la Chaire de recherche UQTR sur les disparités sociales, l'adaptation au stress et la santé, de Claudia Trudel-Fitzgerald, professeure au Département de psychologie;

2. de fixer la durée des mandats de ces Chaires de recherche UQTR (Junior) du 1er mai 2022 au 30 avril 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.